



2026

BUDGET PRIMITIF

Chaque année, lors du vote du **budget primitif**, le Département exprime une prévision de ses **dépenses** et de ses **recettes** pour l'année à venir. Construit après de nombreuses consultations, sur le terrain et auprès des acteurs de la vie du **Puy-de-Dôme**, le **budget primitif 2026** est le quatrième voté dans le cadre du **Plan stratégique départemental - Horizon 2030** qui ambitionne d'investir **780 millions d'euros** dans les territoires sur **7 ans**.

Dépenses **853 M€**

En fonctionnement	En investissement
710 M€	143 M€

Recettes **853 M€**

En fonctionnement	En investissement
752 M€	101 M€



853 M€ POUR UN BUDGET AUDACIEUX

STRATÉGIE FINANCIÈRE

- **Maintenir** la capacité de désendettement soutenable.
- **Dégager** un excédent en fonctionnement pour rembourser la dette et autofinancer les projets d'investissement.
- **Investir** plus fortement tout au long du mandat.
- **Préserver** les capacités d'investissement du Département en maintenant sa bonne santé financière.
- **Maîtriser** les dépenses de fonctionnement.



UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT AMBITIEUSE ET PROGRESSIVE

Le montant total des crédits de paiement 2026 s'élève à 114 M€ (projets en maîtrise d'ouvrage et subventions d'investissement). La progression constatée correspond à la déclinaison annuelle du **Plan stratégique départemental - Horizon 2030**. Cette projection 2026 démontre une nouvelle fois

le choix de positionner le Département comme un acteur volontariste et engagé au bénéfice du territoire et de son économie. Un effort **très important** est porté cette année sur les investissements en faveur des **bâtiments des collèges** et le **réseau routier** départemental.

5 AXES POUR GARDER LE CAP

Axe
1

Être l'aménageur trait d'union de tous nos territoires en équité et solidarité

Axe
2

Impulser une politique sociale juste et responsable, au service du parcours de vie de chacun

Axe
3

Accélérer la modernisation de notre institution pour un service efficace, utile et apprécié

Axe
4

Porter haut et transmettre la fierté de notre identité Puy-de-Dôme

Axe
5

Faire de la transition écologique une ambition collective équitable, partagée et créatrice de valeur

Malgré un contexte contraint, nous gardons le cap

4 PRIORITÉS MAJEURES

Dans un contexte macroéconomique contrasté et des perspectives incertaines pour 2026, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a adopté, en session plénière, un budget audacieux pour poursuivre la mise en œuvre d'une ambition inchangée. Pour le fonctionnement, l'augmentation des dépenses s'avère indispensable mais doit être contenue,

car les recettes sont conditionnées à l'activité économique. Les dépenses d'investissement, quant à elles, poursuivent les objectifs du Plan stratégique départemental.

Avec ce budget, le Conseil départemental se donne donc les moyens de garder le cap avec, pour cette année 2026, 4 grandes priorités.

PRIORITÉ 1

PROXIMITÉ AVEC LES TERRITOIRES

Soutenir les élus et l'économie locale : c'est dans les communes et les intercommunalités que commence la République

- **Accompagner** les projets d'investissement des communes et des intercommunalités, y compris Clermont Auvergne Métropole.
- **Aider** les communes touchées par des événements climatiques graves.
- **Financer** la rénovation énergétique des bâtiments publics.
- **Participer** au fonctionnement des partenaires du Département comme les Parcs naturels régionaux, le CAUE, le SMAD des Combrailles, le PETR Grand Clermont et l'aéroport.
- **Développer** le programme Via Allier et les mobilités associées.

15 M€



PRIORITÉ 2

TOUJOURS MOBILISÉS POUR LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Protéger un enfant, c'est protéger l'avenir

116M€

- **Créer** 152 nouvelles places d'accueil en 2026 pour les enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance. Dans le cadre de son Schéma départemental de protection de l'enfance et de la famille, le Département a prévu de créer un total de 350 places d'accueil (contre 250 prévues).
- **Sécuriser** les parcours des enfants protégés et prévenir les ruptures en développant les actions de soutien à la parentalité et des mesures d'accompagnement à domicile.
- **Mettre en place** des projets personnalisés pour l'enfant, clé de voûte de l'accompagnement, en développant les formations et au moyen d'un nouvel outil partagé.
- **Poursuivre** le développement de solutions pour accompagner, accueillir et prendre en charge, y compris en urgence, les enfants qui sont confiés par les parents ou par un juge en développant les places d'accueil et les tiers dignes de confiance.
- **Renforcer** des dispositifs d'intervention adaptés aux problématiques croisées de protection de l'enfance, de troubles psychiatriques et de handicap.
- **Structurer** des actions d'accompagnement à l'autonomie des jeunes en lien avec la nouvelle commission départementale d'accès à l'autonomie.
- **Améliorer** l'évaluation et l'accueil des MNA.

PRIORITÉ 3

POURSUITE DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

16M€

Rendre le service public plus proche et plus efficace

- **Accompagner** les territoires dans leur transition numérique.
- **Déployer** à 100 % la fibre dans lePuy-de-Dôme.
- **Moderniser** les outils de la collectivité, sécuriser les infrastructures et la maintenance des systèmes numériques.



PRIORITÉ 4

PLUS D'ATTRACTIVITÉ POUR LE TERRITOIRE AVEC L'ÉDUCATION ET LE RAYONNEMENT CULTUREL

Préparer l'avenir en misant sur la jeunesse

22M€

- **Poursuivre** le plan Marshall des collèges avec la rénovation globale des établissements sous la forme de Marchés publics globaux de performance (MPGP) :
 - réception des travaux aux Ancizes, à La Monnerie-le-Montel et à Chamalières, lancement des travaux à Gerzat et à Besse,
 - démarrage des opérations d'extension à Saint-Dier-d'Auvergne,
 - rénovation de toitures, végétalisation de cours et études concernant la réfection des sanitaires à Roger-Quilliot à Clermont-Ferrand.
 - travaux urgents et d'entretien courant des bâtiments des collèges du département.



- **Déployer** des outils et des infrastructures numériques éducatives.
- **Favoriser** une restauration collective responsable et durable.
- **Apporter** un soutien équitable au fonctionnement de tous les établissements.
- **Moderniser** les méthodes de travail et valoriser les agents.

Valoriser la culture et le patrimoine

Faire de nos richesses patrimoniales un levier d'attractivité et de rayonnement.

Proposer une offre riche et accessible pour tous les publics et tous les territoires.

Poursuivre la construction d'un environnement numérique culturel.

6M€



Les dépenses par axe

Le Département met en œuvre une **gestion rigoureuse des dépenses** dans le respect de ses missions et compétences obligatoires et optionnelles. Les marges de manœuvre de la collectivité sont **restreintes** puisque la majorité des dépenses sont liées aux missions exercées au titre des compétences obligatoires (action sociale, collèges, routes). Les politiques volontaristes participent quant à elles à **l'amélioration du cadre de vie** et à **l'attractivité du territoire**. Le **budget primitif 2026** s'inscrit dans le cadre du **Plan stratégique départemental - Horizon 2030**, mis en œuvre depuis 2022 et pour une **durée de 7 ans**.

ÊTRE L'AMÉNAGEUR TRAIT D'UNION DE TOUS NOS TERRITOIRES EN ÉQUITÉ ET SOLIDARITÉ

Attractivité et aménagement du territoire : 27,3 M€

Aménagement numérique : 6,5 M€
Contractualisations : 20,8 M€

Éducation et jeunesse : 38,5 M€

Actions en direction de la jeunesse et citoyenneté : 0,1 M€
Actions en direction des collèges et des collégiens : 38,4 M€

Réseau routier départemental et mobilités durables : 44,9 M€

Déplacements doux : 1,7 M€
Maintenance et modernisation du réseau routier départemental : 43,2 M€

Sécurité : 46,7 M€

Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) : 46,7 M€

157,4 M€

IMPULSER UNE POLITIQUE SOCIALE JUSTE ET RESPONSABLE, AU SERVICE DU PARCOURS DE VIE DE CHACUN

Habitat, logement et urbanisme : 7,7 M€

Habitat durable : 1,7 M€
Habitat innovant et cadre de vie : 2,4 M€
Habitat social : 3,6 M€

Politique solidarité et cohésion sociales : 433 M€

Insertion et emploi : 103,2 M€
Lutte contre les exclusions et solidarités : 9 M€
Personnes âgées : 88,1 M€
Personnes en situation de handicap : 115,7 M€
Prévention et réduction des inégalités de santé : 1 M€
Protection et prévention de l'enfance et de la famille : 116 M€

440,7 M€

ACCÉLÉRER LA MODERNISATION DE NOTRE INSTITUTION POUR UN SERVICE EFFICACE, UTILE ET APPRÉCIÉ

Moyens de l'action départementale : 232,1 M€

Finances et pilotage : 52,1 M€
Information et communication : 1,3 M€
Moyens généraux : 5,9 M€
Patrimoine immobilier : 12,8 M€
Ressources humaines : 150,9 M€
Transformations et ressources numériques : 9,1 M€

232,1 M€

PORTER HAUT ET TRANSMETTRE LA FIERTÉ DE NOTRE IDENTITÉ PUY-DE-DÔME

Attractivité et aménagement du territoire : 4 M€

Animation des territoires : 1 M€
Sports : 1,1 M€
Tourisme : 1,9 M€

Culture et patrimoine : 5,2 M€

Soutien aux territoires et action culturelle : 3,2 M€
Valorisation et conservation du patrimoine culturel et archéologique : 2 M€

9,2 M€

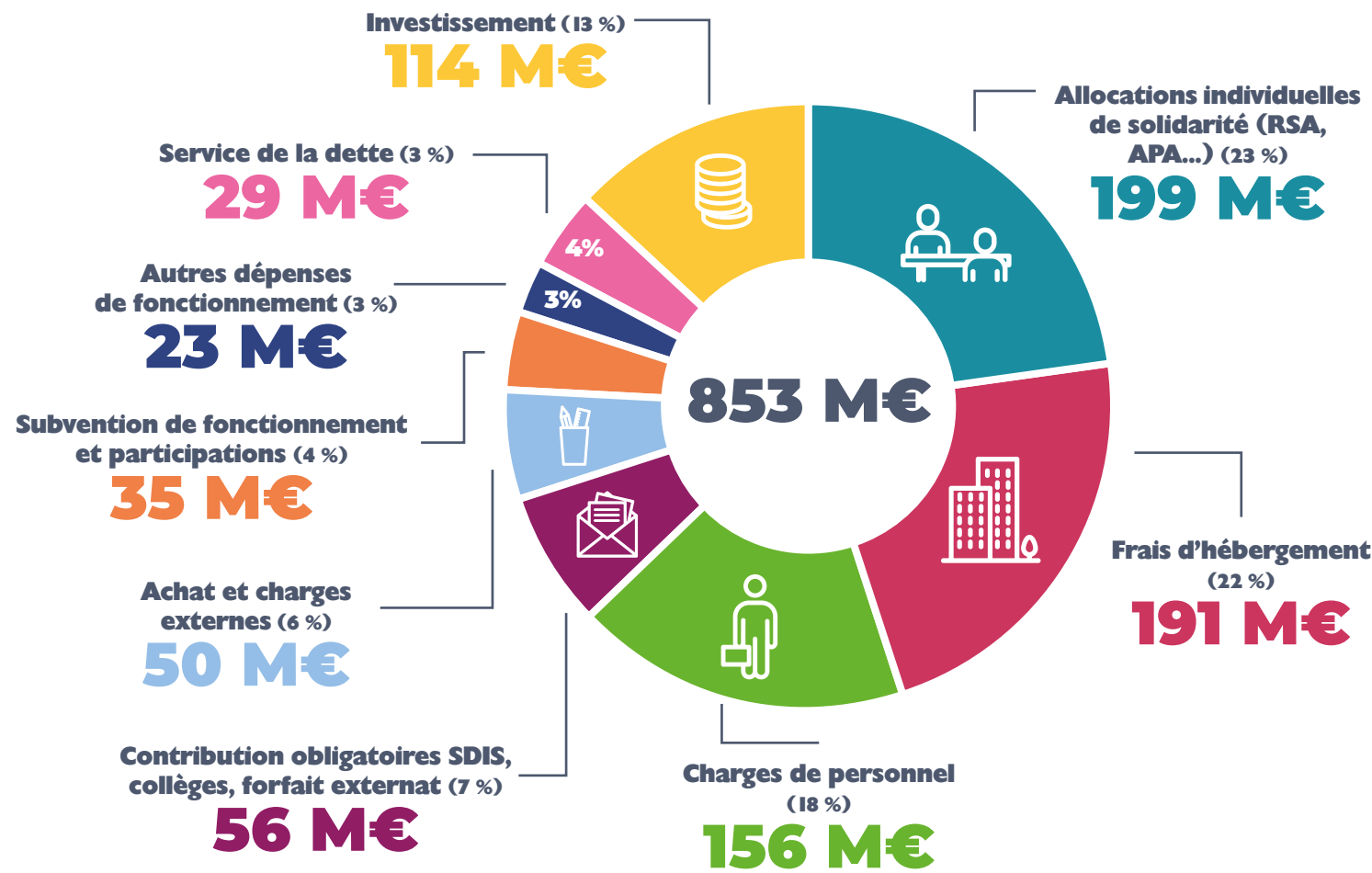
FAIRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE UNE AMBITION COLLECTIVE ÉQUITABLE, PARTAGÉE ET CRÉATRICE DE VALEUR

Environnement et transition écologique : 13,1 M€

Agriculture, alimentation et forêt : 5,4 M€
Développement durable et transition écologique : 2 M€
Eaux et milieux aquatiques : 5,1 M€
Espaces et patrimoine naturel : 0,6 M€

13,1 M€

Les dépenses



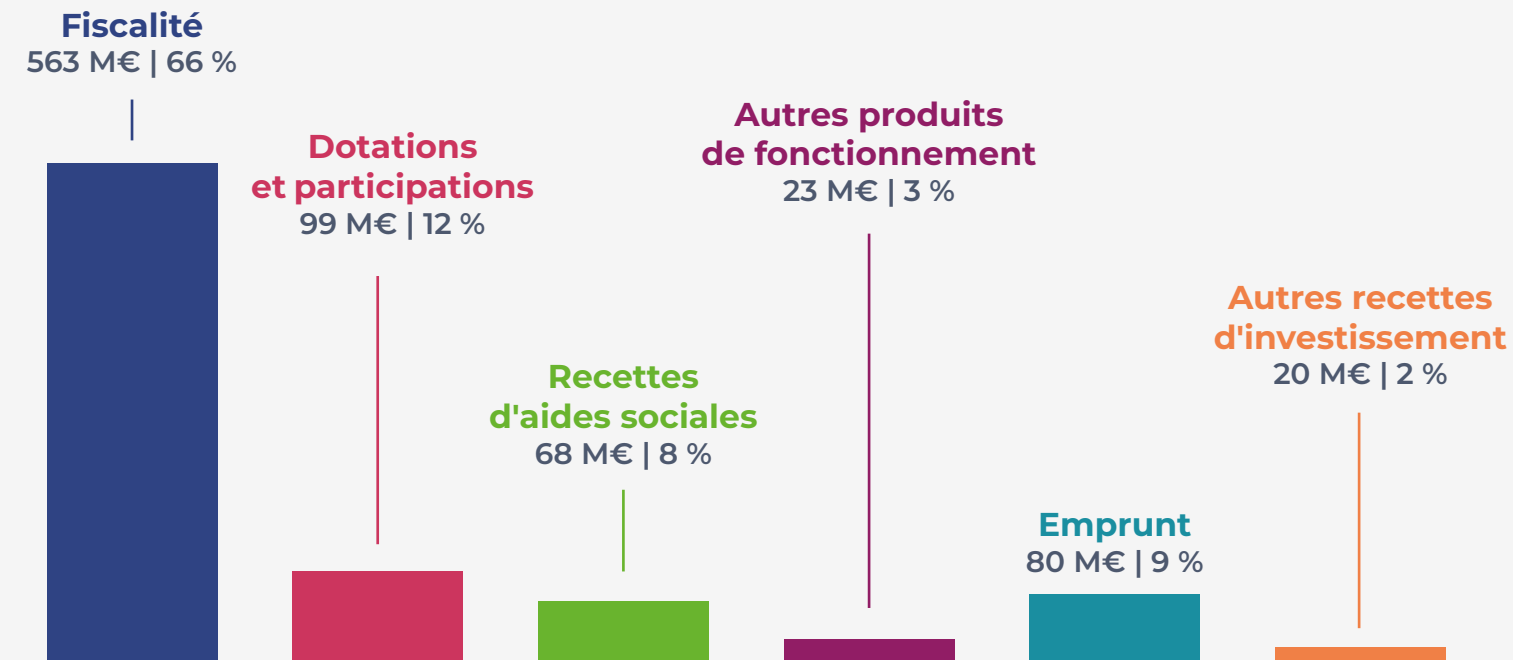
DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES POUR UN RETOUR À L'ÉQUILIBRE

Une évolution non uniforme des dépenses de fonctionnement qui se justifie par :

- Une évolution soutenue des **dépenses sociales de l'enfance** (+ 9 M€).
- Un soutien important maintenu à la **politique sécurité** aux personnes avec la contribution au **SDIS** en hausse de 1 M€.
- Un effort sur les **structures hébergeant des personnes âgées et handicapées** avec le vote d'un taux d'évolution à + 0,5 %.
- Une stagnation ou une légère évolution des **autres dépenses**.

Les recettes

853 M€



DES RECETTES EN PROGRESSION MAIS QUI NE COMPENSENT PAS L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES

Les recettes d'aide sociale demeurent majoritairement composées des **financements apportés par l'État** pour accompagner les compétences sociales des Départements. Après la normalisation observée en 2025, l'exercice 2026 s'inscrit dans une logique de consolidation des financements, notamment ceux issus de la CNSA. Cette évolution permet de **sécuriser les ressources dédiées aux politiques de solidarité**, dans un contexte de besoins sociaux toujours élevés.

DES RECETTES D'INVESTISSEMENT EN DIMINUTION HORS FCTVA*

En matière de recettes d'investissement, les **financements perçus** par le Département demeurent globalement **stables** en 2026, malgré une baisse de la DSID** et du fonds vert. Cette évolution est en lien avec les **investissements importants** de la collectivité.

Ce niveau traduit un contexte national marqué par une moindre progression des concours externes. Il conduit la **collectivité à s'appuyer davantage sur ses ressources propres pour maintenir son effort d'équipement**.

UN RECOURS À L'EMPRUNT AU SERVICE DE L'INVESTISSEMENT

Concernant le niveau d'endettement, 2026 confirme une **évolution maîtrisée du recours à l'emprunt**. Celui-ci permet d'accompagner un **programme d'investissement ambitieux, sans alourdir la pression fiscale** sur les contribuables. Dans ces conditions, le Département fait le choix d'un **endettement utile, au service du développement du territoire et des priorités du mandat**.

* Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée
** Dotation de soutien à l'investissement des Départements

Les indicateurs financiers

L'épargne brute, autrement dit l'**autofinancement**, correspond à l'excédent entre les recettes et les dépenses de la section de fonctionnement. Il s'agit de la **capacité d'autofinancement de la collectivité** qui est affectée au financement des investissements. Son montant doit être **préservé** et **sécurisé** afin d'engager un financement équilibré des investissements par un recours maîtrisé à l'emprunt.

Au budget primitif 2026, le **taux d'épargne brute** est évalué à **5,60 %**.



ÉPARGNER

La **capacité de désendettement** est un ratio qui est utilisé pour mesurer le niveau d'endettement d'une collectivité locale. Il permet d'évaluer, en nombre d'années d'épargne brute, l'endettement de la collectivité et répond à la question :

« En combien d'années la collectivité pourrait-elle rembourser la totalité du capital de sa dette, en supposant qu'elle y consacre tout son autofinancement ? »

Au budget primitif 2026, le Département affiche une **capacité de désendettement** de **8,46 ans**, sachant que le seuil critique est estimé à **12 ans**.



Les chiffres clés 2026

SOCIAL

5 320

enfants bénéficiaires d'une mesure éducative et/ou de placement dont **1 832** enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance



+ de 20 000

interventions médico-sociales en cours de suivi

13 923

foyers allocataires du Revenu de solidarité active (RSA)

13 094

bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)



202

Assistants familiaux pour **360** enfants accueillis

+ de 100

points d'accueil sur le territoire (Maison des solidarités, permanences sociales, consultations pour les nourrissons...)

61 %

du budget du Conseil départemental



4 602

bénéficiaires de la Prestation de compensation du handicap (PCH)

35 220

consultations ou bilans de santé réalisés par an (dispensaire Émile Roux, 3 centres départementaux de santé, protection maternelle et infantile, bus santé)

ÉDUCATION ET COLLÈGES

76

collèges (**56** publics et **20** privés)



29 813

collégiens

2,9

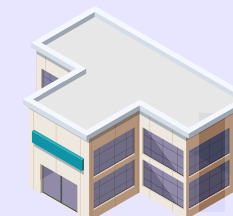
millions de repas servis par an

29

collèges équipés de selfs collaboratifs pour réduire le gaspillage alimentaire (au 01/01/2026)

2 M€

pour le développement du numérique



15,3 M€

pour le fonctionnement des collèges et le soutien aux actions éducatives

475

agents départementaux assurant l'entretien des établissements et la restauration

21,18 M€

de travaux et d'équipement dont **19,7 M€** pour la première phase du plan Marshall pour les collèges

ROUTES

6 950 km

de routes à entretenir, 3^e réseau routier départemental de France

700

agents mobilisés sur près de **60** sites

Lancement d'une application smartphone gratuite **Inforoute 63** (bulletin d'information, accès webcams, carte des perturbations...)

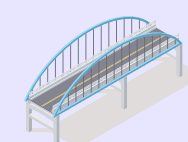


360

agents en astreinte quotidienne l'hiver de 5 h à 22 h

3 100

ouvrages d'art



45 M€

pour le maintien du patrimoine routier, l'amélioration et la sécurisation du réseau

1,6 M€

en faveur du Schéma départemental des itinéraires cyclables



Conseil départemental du Puy-de-Dôme
24 rue Saint-Esprit
63000 Clermont-Ferrand

